



L'an deux mil vingt-six, le dix mars à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Delphine BOULOT, Bruno LEFRANÇOIS

Étaient excusés : Laetitia MOREAU, Martial LEGROS (pouvoir donné à Valérie TANQUEREL jusqu'à son heure d'arrivée 21h45)

Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Françoise LEBOULANGER en tant que secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal de la séance 10 février 2026
2. Comptes Financiers Uniques 2025 :
a-71100 : Commune b-71103 : Camping c-71104 : Station-Service
3. Affectation des résultats - exercice 2025 :
a-71100 : Commune b-71103 : Camping c-71104 : Station-Service
4. Cinéma / la Poste : point d'étape (retour des offres pour la Poste, financement)
5. Choix du restaurateur
6. Demande de stationnement « Taxi » : tarif
7. Convention de rétrocession des voies et espaces communs « Le val des hirondelles »
8. Cession de terrain au profit de M. et Mme ANDRE
9. Lotissement « Le val des hirondelles » : arrachage et plantation d'arbres
10. Lotissement « Le val des hirondelles » : nom de l'impasse
11. Convention pour l'implantation d'une laverie automatique
12. Assurances (bâche souple, cybersécurité, église, visite aux personnes isolées, cotisations, etc.)
13. Compte rendu des commissions
14. Questions diverses

1. **Validation du procès-verbal de la réunion du 10 février 2026**

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 10 février 2026.

Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.

2. **Comptes Financiers Uniques 2025**

a. 71100 : Commune

Madame le maire présente le compte administratif pour l'année 2025 de la commune de TREVIÈRES (**budget 71100**). Il concorde avec le Compte de Gestion provisoire du Trésor Public. Cependant, le Compte de Gestion définitif du Trésor Public n'ayant pas été reçu, le Compte Financier Unique ne peut pas être approuvé lors de cette séance. Ce point devra donc être revu lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, pour le 30 juin au plus tard.

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – Budget 71100 :

71100 COMMUNE	FONCTIONNEMENT		TOTAL	INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Résultat reporté		626 262,67 €	626 262,67 €		233 102,91 €	233 102,91 €
Opérations 2025	702 407,01 €	851 867,81 €	149 460,80 €	592 150,57 €	202 978,54 €	-389 172,03 €
TOTAUX	702 407,01 €	1 478 130,48 €	775 723,47 €	592 150,57 €	436 081,45 €	-156 069,12 €
Résultats de clôture						619 654,35 €
Restes à réaliser				108 940,29 €	166 379,60 €	57 439,31 €

b. 71103 : Camping

Madame le maire présente le compte administratif pour l'année 2025 du camping de TREVIERES (**budget 71103**). Il concorde avec le Compte de Gestion provisoire du Trésor Public. Cependant, le Compte de Gestion définitif du Trésor Public n'ayant pas été reçu, le Compte Financier Unique ne peut pas être approuvé lors de cette séance. Ce point devra donc être revu lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, pour le 30 juin au plus tard.

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – Budget 71103 :

71103 CAMPING	FONCTIONNEMENT		TOTAL	INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Résultat reporté		26 671,14 €	26 671,14 €		1 962,13 €	1 962,13 €
Opérations 2025	7 621,34 €	12 827,59 €	5 206,25 €	4 531,41 €	7 621,34 €	3 089,93 €
TOTAUX	7 621,34 €	39 498,73 €	31 877,39 €	4 531,41 €	9 583,47 €	5 052,06 €
Résultats de clôture						36 929,45 €
Restes à réaliser						0,00 €

c. 71104 : Station-Service

Madame le maire présente le compte administratif pour l'année 2025 de la Station-service de TREVIERES (**budget 71104**). Il concorde avec le Compte de Gestion provisoire du Trésor Public. Cependant, le Compte de Gestion définitif du Trésor Public n'ayant pas été reçu, le Compte Financier Unique ne peut pas être approuvé lors de cette séance. Ce point devra donc être revu lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, pour le 30 juin au plus tard.

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – Budget 71104 :

71104 STATION-SERVICE	FONCTIONNEMENT		TOTAL	INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	Déficits	Excédents		Déficits	Excédents	
Résultat reporté		73 449,04 €	73 449,04 €		29 623,31 €	29 623,31 €
Opérations 2025	1 401 213,40 €	1 396 181,87 €	-5 031,53 €	7 222,00 €	8 241,93 €	1 019,93 €
TOTAUX	1 401 213,40 €	1 469 630,91 €	68 417,51 €	7 222,00 €	37 865,24 €	30 643,24 €
Résultats de clôture						99 060,75 €
Restes à réaliser						0,00 €

3. Affectation des résultats - exercice 2025

Point ajourné

4. Cinéma / la Poste : point d'étape (retour des offres pour la Poste, financement)

L'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne Poste a pris fin le 02 mars 2026 à 12h00. Nous avons reçu :

LOTS	Intitulés	Nombre d'offres
LOT 1	Gros œuvre Démolitions VRD	3
LOT 2	Charpente bois	1
LOT 3	Couverture Etanchéité Echafaudages partagés	0
LOT 4	Menuiserie extérieure Serrurerie	3
LOT 5	Doublages Cloisons Plafonds	4
LOT 6	Menuiseries intérieures Escaliers	4
LOT 7	Peinture	4
LOT 8	Sols souples	3
LOT 9	Carrelage faïence	1
LOT 10	Plomberie Sanitaires Chauffage Ventilation	1
LOT 11	Electricité	1
LOT 12	Désamiantage	3

Quelques entreprises ont été contactées pour compléter leur offre sur la partie administrative (attestation sur l'honneur, attestation d'assurance etc.). L'architecte prévoit de proposer une analyse des offres dans le courant de la semaine 11.

Le plan sur les financements obtenus a été actualisé suite au RDV avec Monsieur le Sous-Préfet. Il est joint en annexe et sera réactualisé après le choix des entreprises pour le volet Poste.

Un point d'attention : les offres ne devront pas être signées avant l'avis du Département (contrat de territoire).

Teneur des discussions : Une seule offre ne rend pas le marché infructueux. Si elle est cohérente, on peut s'en satisfaire.

5. **Choix du restaurateur – DCM 2026-28**

Le comité de pré-sélections s'est réuni le 25 février dernier :

- 3 membres de la CMA : Monsieur CHOIX, Président de la CMA DT14, Madame EWALD, chargée de l'accompagnement des entreprises alimentaires à la CMA régionale, Madame PHILIBERT, responsable d'Equipe Territoriale Bessin et Bocage à la CMA
- Monsieur HARDY, restaurateur
- Madame BREARD-FARCY, Directrice Générale à la Foncière de Normandie (en visio)
- Mairie de Trévières : le Maire et les 3 adjoints

2 candidats ont été reçus suite à la pré-analyse réalisée par la CMA.

Teneur des discussions :

Il est important de retenir un projet qui n'existe pas encore à Trévières.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSERT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LÉBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

- Décide de retenir la candidature de Vincent Vidal

- Et autorise le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à ce recrutement.

6. **Demande de stationnement « Taxi » : tarif – DCM 2026-29**

Madame Sandrine VIMARD a contacté la mairie pour obtenir un emplacement dédié à son activité de taxi. En septembre dernier, Madame VIMARD a fait l'acquisition de l'autorisation de taxi numéro 1 sis à Trévières appartenant à Monsieur Didier COSSET.

Elle a joint à sa demande d'emplacement :

- Sa carte professionnelle de conducteur de taxi
- Son permis de conduire
- La carte grise de son véhicule
- Sa carte d'identité
- L'acte de vente sous seing privé de l'autorisation de taxi numéro 1.

Un emplacement réservé devant la pharmacie lui conviendrait.

Renseignement pris auprès de la mairie de Port-en-Bessin, le conseil municipal y a décidé un droit de stationnement de 36.60 € / trimestre.

Un arrêté portant autorisation de stationnement devra être pris le cas échéant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSERT- SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LÉBOULAN- GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

- Accepte la demande de stationnement « Taxi » de Madame Sandrine VIMARD sur une place de parking devant la pharmacie pour un montant de 36,60 € par trimestre.

7. **Convention de rétrocession des voies et espaces communs « Le val des hirondelles » – DCM 2026-30**

La société ARKETYPE a transmis une proposition de convention de rétrocession des voies et espaces communs. Celle-ci est transmise en annexe.

Cette convention a pour objet :

« La Commune de TREVIÈRES s'engage à prendre en charge la gestion et l'entretien des voies, espaces communs et équipements communs du lotissement après constat contradictoire, complet, du parfait achèvement (toutes les réserves devront être levées) de l'ensemble des travaux prescrits et signature de l'acte notarié. Le lotisseur s'engage pour sa part à assumer la maintenance des ouvrages jusqu'à la prise en charge de leur gestion et de leur entretien par la Commune de TREVIÈRES. »

Teneur des discussions : L'acte notarié suivra la signature de la convention puis la compétence voirie sera cédée à l'Intercommunalité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSE RT-SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOU LAN-GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Autorise le Maire à signer la convention de rétrocession des voies et espaces communs du lotissement « Le val des hirondelles ».

8. **Cession de terrain au profit de M. et Mme ANDRE**

Monsieur et Madame ANDRE souhaitent faire l'acquisition d'une partie de la future parcelle communale cadastrée AD 0264 (aujourd'hui propriété d'Arkétype).

Cette cession pourra être envisagée après que la commune ait signé l'acte notarié portant rétrocession des voies et espaces communs du lotissement « Le val des hirondelles ».

Teneur des discussions : Un bornage et un acte notarié seront nécessaires et pris en charge par M et Mme André.

9. **Lotissement « Le val des hirondelles » : arrachage et plantation d'arbres – DCM 2026-31**

Les arbres plantés dans les bassins de rétention du lotissement « le val des hirondelles » doivent être arrachés et peuvent être replantés ailleurs. Il s'agit de 9 érables qui pourraient être proposés à l'association du Danub' pour être replantés dans le jardin-forêt.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P X C A	Françoise DUSSE RT-SARTHE P X C A	Frédéric FOSSEY P X C A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOU LAN-GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A
Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A		

Accepte que les agents communaux retirent les 9 arbres des bassins de rétention.

10. **Lotissement « Le val des hirondelles » : nom de l'impasse – DCM 2026-32 et 33**

2 propositions de nom d'impasse ont été reçues depuis les dernières réunions du conseil municipal :

- Impasse du Ru
- Impasse Robert Thomas

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité :

Mireille DUFOUR P X C A	Loïc PERIOT P C X A	Françoise DUSSE RT-SARTHE P C X A	Frédéric FOSSEY P C X A	Françoise LE MAR- QUAND P X C A
Gérald ROUSSEUW P X C A	Valérie TANQUEREL P X C A	Françoise LEBOU LAN-GER P X C A	Laëtitia MOREAU P C A	Martial LEGROS P X C A

Patrick WATERS P X C A	Delphine BOULOT P X C A	Bruno LEFRANCOIS P X C A	
------------------------------	-------------------------------	--------------------------------	--

- **Choisit la proposition : *Impasse du Ru*,**
- **Autorise le Maire à engager les démarches nécessaires à cette nouvelle dénomination**
- **Annule et remplace la délibération n°2024-69 du 03/09/2024 fixant le nom des rues de Trévières**

11. Convention pour l'implantation d'une laverie automatique

Madame SOULARD de ME GROUP est venue le 03 mars pour étudier la possibilité d'implantation d'une laverie automatique à Trévières.

Suite à cette visite, elle a fait parvenir un modèle de convention accompagnée de ce message :

« Suite à notre visite de ce matin, je vous transmets la convention d'occupation du domaine public pour la future installation de la laverie.

Il conviendra de prévoir l'arrivée du triphasé sur l'emplacement choisi. De notre côté, nous lançons la demande de devis. Dès réception de la convention signée, je vous ferai parvenir le formulaire CERFA à signer pour la demande ABF. »

Teneur des discussions : *Il n'y pas de devis quant au coût de l'installation, sachant qu'au-delà de 5000 €, la commune devra payer. On choisit donc d'ajourner en attendant le devis.*

12. Assurances (bâche souple, cybersécurité, église, visite aux personnes isolées, cotisations, etc.)

Madame FAUVEL, notre conseillère chez Groupama, est venue en mairie pour faire un point sur nos contrats en cours :

- Proposition Cyber up
- Bâche souple
- Baisse des cotisations
- Eglise (extincteur à déplacer)
- Visites aux personnes isolées

Teneur des discussions :

Concernant la cybersécurité, nécessité de réfléchir, peut-être avec la gendarmerie, avec d'autres maires qui utilisent le même logiciel. Concernant l'extincteur, le déplacer pour le mettre hors de portée.

Les visites aux personnes isolées sont suspendues pour le moment.

Nous ne donnons pas suite à la proposition d'ajout au contrat d'assurance.

13. Compte-rendu des commissions communales

Compte-rendu de réunion du syndicat d'eau :

Le compte de gestion 2025 a été validé. Il y a beaucoup moins d'impayés. Un nouveau véhicule va être acheté et l'ancien pourra être racheté par la mairie de Bernesq. Résiliation du CNAS (équivalent du CE pour les agents) à la demande des salariés et remplacement par des chèques-vacances d'un montant de 200 € par agent. Changement du photocopieur. Le prix du mètre cube d'eau reste à 2,71 € TTC.

14. Questions diverses

- **Délégation exercée :** sans objet
 - Contrat de location de la batterie du Kangoo : ***le montant est de 88,85 € par mois soit 1066,20 € par an. Or, suite à une erreur, cette somme annuelle est dûe depuis 2019. Il va en être de même pour la Zoé.***
 - **Travaux terminés rue du Pont de la Barre.**
 - **Concernant l'ORE, l'acte notarié ne pourra être signé qu'à partir du 22/03.**
 - **Concernant la rétrocession du terrain en faveur du Coccimarket, l'acte notarié ne pourra être signé qu'à partir du 17/04.**
 - **Le petit pont sur le Douet Docquet vers l'Impasse du Bouleux a été cassé par acte de malveillance.**
- Dates :
Dimanche 15 mars : élections municipales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

28. Choix du restaurateur
29. Demande de stationnement « Taxi » : tarif
30. Convention de rétrocession des voies et espaces communs « Le val des hirondelles »
31. Lotissement « Le val des hirondelles » : arrachage et plantation d'arbres
32. Lotissement « Le val des hirondelles » : nom de l'impasse
33. Adressage communal

Signature du Président et du secrétaire de séance :

Président	Secrétaire
	